

**Matinée des Cartels – 2**  
**Décembre**

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023

DE 9H30 À 13H30

*MATINÉE DES CARTELS*

LE CARTEL

ORGANE DE BASE DE  
L'ÉCOLE

Avec les interventions de

ROMAIN AUBÉ

VALÉRIE BUSSIÈRES

ARIANE FOURNIER

ISABELLE ORRADO

LAURA VIGUÉ

JÉRÉMIE WIEST

*Matinée proposée par la commission des cartels. Responsable : Dominique Corpelet.*

WEBINAIRE SUR INSCRIPTION [WWW.CAUSEFREUDIENNE.ORG](http://WWW.CAUSEFREUDIENNE.ORG)

ECF.

LE CARTEL, ORGANE DE BASE DE L'ÉCOLE

Le savoir analytique ne se transmet pas à l'université, et la formation du psychanalyste ne relève d'aucun cursus universitaire ni n'est validée par aucun diplôme. Dès lors, comment le psychanalyste peut-il se former aux concepts et notions fondamentales de son champ ?

À l'analyse et au contrôle, Lacan adjoint, pour la formation du psychanalyste, un nouveau dispositif, qu'il instaure lorsqu'il fonde l'École freudienne de Paris en 1964 : le cartel. Au sein de ce petit groupe, qui a pour visée une « élaboration soutenue »<sup>1</sup>, quatre plus un se mettront au travail, un an voire deux, puis permuteront.

En 1980, lorsqu'il dissout son école et appelle de ses vœux une contre-expérience, qui deviendra la Cause freudienne, Lacan dit : « Je n'attends rien des personnes, et quelque chose du fonctionnement. »<sup>2</sup> Il en appelle de nouveau au cartel, qu'il élève désormais au rang d'« organe de base »<sup>3</sup>.

La dimension d'organe de base de l'École sera mise à l'étude lors de la Matinée des cartels qui aura lieu le 2 décembre 2023. Nous tenterons de tirer, à travers six interventions, les conséquences du cartel, organe de base, pour la formation du psychanalyste.

1. Lacan J., « Acte de fondation », Autres écrits, Paris, Seuil, 2001, p. 229.

2. Lacan J., Aux confins du Séminaire, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Navarin éditeur, 2021, p. 50. 3. Ibid., p. 56.

WEBINAIRE SUR INSCRIPTION [WWW.CAUSEFREUDIENNE.ORG](http://WWW.CAUSEFREUDIENNE.ORG)